



Flash-Info N°119

Août 2021



Le mot du Maire

Ça y est ils l'ont fait, ils ont osé, rendre la vaccination anti-covid obligatoire déguisée en passe sanitaire.

J'ai 62 ans, je fais donc parti des 30% de plus de 60 ans non vacciné. Je suis la cible parfaite pour la traque aux récalcitrants vaccinaux. Une chose est sûre, c'est que cette méthode stigmatisante, culpabilisante, m'a décidé à ne pas me faire vacciner. Suite à l'allocution de M. Macron lundi 12 juillet 2021, 2 millions de français se sont inscrits pour se faire vacciner. Il aurait mieux valu que personne ne prenne de rendez-vous, ça aurait été une réponse juste et nécessaire à cette mesure autoritaire.

France on te maltraite, France que j'aime, tu as mal à ta liberté.

Je ne suis pas anti-vaccin, ni gilet jaune, je suis encore moins complotiste, je ne suis pas procureur (Comme l'a dit M. Macron il y a quelques mois en réponse à des opposants « En France, il y a 66 millions de procureurs! »). Je suis juste un homme libre, en pleine possession de mes facultés intellectuelles, et je ne veux pas que nos dirigeants décident pour moi ce que je dois faire de mon corps.

Il y a une cinquantaine d'année, les femmes ont, à juste titre, entamé la conquête du droit de disposer de leur corps.

Je suis dans la même demande : Le droit de décider ce que je fais avec mon corps.

En tant que Maire, j'en ai plus qu'assez depuis des mois d'être la dernière courroie de transmissions locale d'un gouvernement si éloigné des Français. Lors de la fête du village le 17 juillet dernier, je suis resté tard et j'ai beaucoup parlé avec les habitants, il y a beaucoup, beaucoup de beaucétains même des « vaccinés », qui sont contre cette mesure.

Quant à la solidarité, la fraternité, elle ne s'arrête pas aux frontières de la France ou de l'Europe. On nous explique depuis des mois qu'il s'agit d'une pandémie mondiale, alors qu'on m'explique pourquoi les africains, brésiliens, indiens, n'ont pas eu accès aux vaccins, histoire de gros sous? Où un blanc vaut il plus qu'un noir, un asiatique ou un sud-américain?

Je sais que certains d'entre vous ne seront pas d'accord avec moi, je respecte leur position comme je demande qu'on respecte la mienne. C'est encore une fois les même gens qui sont visés, lieu de culture, cinéma, bar, restaurants, qu'on me prouve qu'il est plus dangereux de boire un café ou de manger en terrasse chez Andréa que de prendre le métro ou d'aller dans un centre commercial blindé. Le gouvernement a perdu toute mesure et ces obligations prisent d'en haut, ne sont pas en adéquation avec ce que nous vivons dans nos villages et que dire des bénévoles qui œuvrent pour animer nos villages et qui se retrouvent à faire le sale boulot, contrôler ce passe, au risque de se voir condamner s'ils le font mal.

Cette année encore et à cause de ce passe sanitaire, la cérémonie du 02 août se fera en comité restreint, même les héros de la seconde guerre mondiale n'ont plus droit à l'hommage qu'ils méritent.

Malgré cette colère, bel été à vous tous.

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR EN MÉMOIRE DES FUSILLÉS DU 2 AOÛT 1944

François ILLE, Maire du BEAUCET,
son Conseil Municipal, et
L'Association des Anciens Combattants et Amis de la Résistance
de Pernes les Fontaines

Vous invitent à participer à la cérémonie en souvenir
des fusillés de Barbarenque,

Qui aura lieu

Le lundi 2 août 2021 à 18 h 30,

Devant le monument érigé en leur mémoire,
Place du maquis Jean Robert, au Beaucet

*En raison des dernières mesures gouvernementales liées au pass sanitaire,
la cérémonie ne sera pas suivie du traditionnel apéritif offert par la Mairie.*

Une jauge de 50 personnes maximum sera appliquée pour la cérémonie.

STOP !
AUX INCIVILITÉS

*Merci aux citoyens
indélicats qui nous
laissent des tas
d'ordures par terre
aux « bons soins » des
agents municipaux.
Si ce sont des
Beaucétains, ils ne
méritent pas de l'être!*



François ILLE,
Maire du Beaucet



COMITÉ DES FÊTES DU BEAUCET



MERCI



POUR VOTRE PRÉSENCE ET VOS SOURIRES



fibres

La fibre tant attendue par certains arrive enfin au Beaucet !

Vous ne le savez peut être pas mais sur la commune du Beaucet, 8 foyers de chanceux ont déjà la fibre, ils sont proches de la commune de St Didier.

Sur la majorité de la commune il sera possible de se connecter à la fibre dès septembre 2021 !!!

Il faudra encore un peu de patience pour les 35 habitations proches de la Roque sur Pernes (Route de Saumane, Route de la Roque, Chemin du Bouiras....) qui ne seront pas connectées avant la fin de l'année.

Même si c'est une société proche de SFR qui réalise l'installation de la fibre, vous pourrez prendre votre abonnement auprès de l'opérateur commercial de votre choix.

A partir du 15 Août, vous pouvez prendre chez SFR un rendez vous de raccordement client qui ne pourra pas être fixé avant le 30 Août. Nous n'avons pas encore les dates pour les autres opérateurs.

Jean-Michel Scalabre
Conseiller municipal

**TRANS
COVE**

TRANS'Comtat

RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC TRANSCOVE
RENTREE SCOLAIRE 2021 / 2022
DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Bénéficiaires du Transport Scolaire

Le réseau TRANSCOVE prend en charge les élèves et étudiants qui habitent dans une commune de la CoVe (+Sabet et Séguret) et qui vont fréquenter un établissement scolaire également situé sur le territoire de la CoVe.

Modalités de demande d'abonnement aux transports scolaires

- Récupérer le dossier d'inscription subventionné auprès de l'établissement scolaire que va fréquenter votre enfant, ou auprès de l'agence commerciale, (ou encore, en le téléchargeant sur notre site www.transcove.com).
- Compléter et signer le document.
- Le faire viser et tamponner par l'établissement scolaire.
- Joindre 1 photo d'identité (inscrire au dos, son nom et prénom) + 1 enveloppe **lettre suivie 20gr** à votre nom et adresse pour l'envoi de la carte à domicile.

Retourner le dossier complet, de préférence dans les permanences organisées au plus près de votre domicile par TRANS'COVE (ou à défaut, à l'agence commerciale TRANS'Comtat du PEM - 270 Avenue de la Gare à CARPENTRAS), avant le 19 juillet 2021 inclus - Délai de rigueur. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h / 1.

Tel : 04 84 99 50 10.

- S'acquitter le jour du dépôt du dossier des 90€ du coût de la carte.

Garde alternée :

- Si l'enfant réside alternativement chez l'un et l'autre de ses parents (dans deux communes de la Cove), un seul dossier est à remplir en précisant les deux trajets. Le paiement du montant devra être complet lors du dépôt du dossier.
- Si l'enfant réside alternativement chez l'un et l'autre de ses parents dans une commune de la Cove et une commune hors Cove desservie par le réseau Zou, deux dossiers distincts devront être instruits et complétés par l'établissement scolaire et seront déposés auprès de Trans'Cove pour la partie Cove et du transporteur Zou effectuant les trajets concernés. Dans ce cas de garde alternée il est **IMPÉRATIF de joindre une copie de l'extrait du jugement prescrivant la garde alternée, établi par le juge aux affaires familiales.** Les parents devront s'acquitter solidairement de la moitié du montant de la carte annuelle scolaire TRANSCOVE de leur enfant, le jour du dépôt du dossier (45€).

Aides Sociales aux Transports Scolaires

Les allocataires du R.S.A., devront joindre au dossier déposé chez le transporteur, un justificatif de perception mentionnant le nom et le prénom de l'enfant scolarisé. Les familles disposant de revenus modestes mais non éligibles au RSA, doivent instruire une demande d'aide complémentaire, et la déposer uniquement à l'accueil de la CoVe.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISIN
1171 Avenue du Mont Ventoux - CS30085 - 84203 Carpentras Cedex
Tel. : 04.90.67.10.13
www.transcove.com (rubrique Transports Scolaires)

Dans ce cas, ils devront faire l'avance de l'abonnement annuel, qui leur sera remboursé ultérieurement par la CoVe (après étude des conditions d'éligibilité).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Flash info Parution mensuelle

Mairie de Le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET
Tél: 04.90.66.00.23
Fax: 04.90.66.17.77

@ : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr

Ne pas jeter sur la voie publique